

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Fiches dispersées](#)[Collection](#)[Boîte_009 - Psychiatrie au XIXe siècle](#)[Collection](#)[Boîte_009-2-chem](#)[Item](#)[\[titre non renseigné\]](#)
[0042_b9_2_00042-20240613_165444](#)

[titre non renseigné]

0042_b9_2_00042-20240613_165444

Références éditoriales

Éditeur équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 01/07/2025 Dernière modification le 08/07/2025

Foucault
Mille du Bellet
1917 II

Admission et examen de mariage

246 "Ne pouvant encore nous marier sans avoir
présenté, pour le futur mari, la preuve de sa folie,
sur les choses qui l'ont fait reconnaître tel, sur
la cause principale, nous sommes devenus de l'individue,
la maladie antérieure, elle seule de la famille.
Un "mad" invariable devra être gardé sur le
mariage, le quel ne nous a été connu que
de ci et là."

247 La famille ne pouvait pas, qu'une personne seule
mad. et un ou deux cent. "Le" et "d'un",
deux changer de nom, et n'ont connu de ça, de
la maison, tel ou tel mariage que "I" nous en/parle

de ces de mari, d'un, d'oblique → d'ap-
prouver comme tel.

En ces de mariage "ou" d'un mariage
un ou d'un de véritable folie "il" ne peuvent en
le tout d'un, il va d'1 qu'il d'un
qui il est la liberté du mariage "tout" d'un
et il ne "d'un" "et" nous nous en/parle
un mariage et de connaissance de la folie

248-

" Le m^{or} venu est attaché à la terre,
on lui donne le instrument de la mort, on
lui permet chaque jour de se lever et de
se coucher ; si la mort, la vie, la mort
et la mort sont restés à mon nez de la pri-
mière, on le rend à la liberté ; si on
connaît, on découvre et est intermédiaire
venant de la mort, lequel il est la mort de
la mort 's'agit' - à la mort de la mort